

REGLEMENT D'EXAMEN

Ce règlement s'applique aux candidats passant des épreuves d'examen organisées par Cinémagis dans les locaux de Cinemagis Aquitaine, Cinemagis Provence ou ESCAT Tours.
Il a vocation à définir des règles de portée générale qui concernent tous les examens.
Chaque candidat est donc tenu de s'y conformer.

Epreuves composant l'examen

Les modalités d'évaluation et de validation sont précisées dans les descriptifs des modules et blocs de compétences.

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation pour l'attribution d'un certificat de compétences.

EPREUVES – TITRE ASSISTANT CAMERA CINEMA		
Intitulé des épreuves	Bloc de compétences	Format de l'épreuve
Avant le tournage, l'assistant caméra prépare, organise et vérifie tout l'équipement nécessaire, incluant caméra, objectifs, accessoires et supports d'enregistrement, puis assure leur transport sur le tournage.	1.Sélection, préparation et organisation	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation (1h) – Mise en situations (1h) – Entretien oral (15 min)
Pendant les prises de vue, l'assistant caméra gère le matériel, ajuste l'équipement, suit le scénario pour la cohérence et assure le cadrage et la mise au point selon les recommandations du chef opérateur.	2. Assistance pendant un tournage	Mise en situation (1h)
Avec la production numérique, l'assistant caméra gère les données, la couleur et les médias : réglage des espaces colorimétriques, utilisation d'un logiciel d'étalonnage, sauvegarde des fichiers et coordination avec la post-production.	3. Gestion des données et des médias	Mise en situation (1h)
L'assistant caméra assure	4. Maintenance et entretien	Mise en situation (1h)

l'entretien du matériel : nettoyage des objectifs, remplacement des batteries et cartes mémoire, ainsi que petites réparations si nécessaire.	de l'équipement	
L'assistant caméra collabore étroitement avec l'équipe technique, notamment le réalisateur, le chef opérateur et la machinerie, pour assurer une bonne coordination et le bon déroulement du tournage.	5. Collaboration avec l'équipe de production et les équipes techniques	Mise en situation (2h)

Modalités de l'évaluation :

Bloc 1 : Sélection, préparation et organisation du matériel

Durée totale de 2h15

Préparation théorique (1 heure) : Le candidat est soumis à un examen écrit portant sur les procédures, préparation et d'organisation du matériel pour le tournage.

Les questions portent sur la vérification de l'équipement, la gestion des accessoires, les procédures de transport et les normes de sécurité.

Mise en situation (1 heure) : Le candidat est placé dans un environnement simulé représentant une production cinématographique. Il reçoit un découpage technique, un plan de situation ou un storyboard et simule le placement des axes caméras avec leurs accessoires.

Entretien oral (15 minutes) :

Le candidat passe un entretien avec un panel d'évaluateurs.

Les questions portent sur l'expérience du candidat en matière de préparation et d'organisation du matériel, ainsi que sur sa compréhension des enjeux liés à cette activité.

Modalités de l'évaluation :

Bloc 2 : Assistance pendant le tournage

Durée totale de 1h

Présentation du scénario : Le candidat reçoit un scénario fictif ou des instructions détaillées sur une séquence de tournage spécifique. Ce scénario comprend des descriptions des plans de caméra, des mouvements d'acteurs et des exigences techniques.

Simulation de tournage : Le candidat est placé dans une situation simulée de tournage où il devra assister le chef opérateur de caméra dans la réalisation des prises de vue. Des équipements réels ou simulés seront utilisés pour recréer les conditions de tournage.

Exécution des tâches : Le candidat devra effectuer plusieurs tâches typiques de l'assistant caméra pendant le tournage, telles que le réglage et le maintien de l'équipement, le changement d'objectifs, le suivi du scénario, ainsi que le cadrage, la mise au point

Évaluation en temps réel :

L'évaluation se fera en temps réel pendant la simulation de tournage. Un évaluateur qualifié observera attentivement les actions du candidat et notera sa capacité à répondre aux exigences des consignes, à travailler efficacement sous pression et à résoudre les problèmes techniques qui pourraient survenir.

Débriefing et feedback : Après la simulation de tournage, le candidat recevra un feedback détaillé de la part de l'évaluateur. Ce feedback portera sur les points forts et les points à améliorer, ainsi que sur les performances globales du candidat pendant l'épreuve.

Modalités de l'évaluation : **Bloc 3 : Gestion des données et des médias**

Durée totale de 1 heure

Présentation de la tâche : Le candidat reçoit des plans tournés sur support numérique et un briefing détaillé sur les tâches qu'il devra accomplir pendant l'épreuve. Cela inclut la création de dossiers organisés, la sauvegarde des données, et la coordination avec l'équipe de post-production.

Mise en situation : Le candidat est placé dans un environnement simulé représentant une production cinématographique. Il devra concevoir une organisation de travail et de gestion des données et des espaces de couleurs et réaliser une gestion des couleurs sur un logiciel d'étalonnage dédié.

Exécution des tâches : Le candidat devra alors accomplir les différentes tâches assignées, telles que la création d'une nomenclature pour la gestion des fichiers, la création d'une procédure d'application des espaces colorimétriques et des transmissions des métadatas ainsi qu'un rendu colorimétrique conforme à une demande précise.

Débriefing et feedback : Après la réalisation de la tâche, le candidat recevra un feedback détaillé de la part de l'évaluateur.

Ce feedback mettra en évidence les points forts du candidat ainsi que les domaines où des améliorations peuvent être apportées.

Modalités de l'évaluation : **Bloc 4 : Maintenance et entretien de l'équipement**

Durée totale de 1 heures

Présentation des équipements : Le candidat reçoit un briefing détaillé sur les équipements qui seront utilisés pendant l'épreuve. Cela peut inclure des caméras, des objectifs, des batteries, des cartes mémoire et d'autres accessoires couramment utilisés dans la production cinématographique.

Mise en situation : Le candidat est placé dans un environnement simulé représentant une situation de tournage. Il sera confronté à différents scénarios où des problèmes d'équipement peuvent survenir.

Exécution des tâches : Le candidat devra alors effectuer les différentes tâches assignées, telles que les essais techniques de calage optique, les essais de conformation cadre, les essais d'énergie, les essais optique et le nettoyage des objectifs, ainsi que des réparations mineures sur le terrain si nécessaire.

Évaluation en temps réel :

Pendant l'épreuve, un évaluateur qualifié observera les actions du candidat et évaluera sa capacité à résoudre efficacement les problèmes d'équipement.

L'évaluateur notera la précision, la rapidité et l'efficacité dans l'exécution des tâches.

Débriefing et feedback : Après la réalisation de l'épreuve, le candidat recevra un feedback détaillé de la part de l'évaluateur.

Ce feedback mettra en évidence les points forts du candidat ainsi que les domaines où des améliorations peuvent être apportées.

Modalités de l'évaluation :

Bloc 5 : Collaboration avec l'équipe de production et les équipes techniques

Durée totale de 2 heures

Mise en situation (1h) : Le candidat est placé dans un environnement simulé représentant une production cinématographique. Il reçoit un découpage technique, un plan de situation ou un story-board ainsi qu'une documentation technique et un briefing précis. Le candidat proposera une implantation précise et justifiée de la caméra et de son objectif, de la lumière et de la machinerie.

Mise en situation pratique (1h) : Le candidat est placé dans un environnement représentant une production cinématographique. Il reçoit un plan d'implantation de lumière, de caméra et de machinerie et procèdera à son installation conforme aux demandes.

Évaluation en temps réel :

Pendant l'épreuve, un évaluateur qualifié observera les actions du candidat et évaluera sa capacité à résoudre efficacement les problèmes d'équipement.

L'évaluateur notera la précision, la rapidité et l'efficacité dans l'exécution des tâches.

Évaluation en temps réel :

Pendant l'épreuve, un évaluateur qualifié observera les actions du candidat et évaluera sa capacité à résoudre efficacement les problèmes d'équipement.

L'évaluateur notera la précision, la rapidité et l'efficacité dans l'exécution des tâches.

Règles

Contrôle de l'identité des candidats

Pour permettre le contrôle de l'identité des candidats, ceux-ci doivent montrer à leur entrée dans la salle d'examen, une pièce d'identité munie d'une photographie (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire).

Les surveillants opèrent la vérification pendant le déroulement des épreuves.

Fermeture des portes

Les portes de la salle sont définitivement closes dès le commencement de la distribution des sujets. Aucun candidat qui se présente postérieurement ne peut être admis à participer.

Disposition de la salle et déplacements

Pour les épreuves écrites, les candidats doivent, dans la mesure du possible, être placés de sorte que deux places voisines ne soient pas occupées par des personnes appartenant à la même entité.

Les déplacements pour se rendre aux toilettes sont autorisés exceptionnellement, à partir de la deuxième heure. Les candidats ne peuvent sortir qu'un par un. Aucun candidat ne peut quitter la salle lors de la première heure, sauf cas grave.

Matériel dont disposent les candidats

Les candidats doivent être munis uniquement de stylos et d'une règle pour les épreuves écrites.

Durant les épreuves, les objets et documents personnels (sacs, cahiers, papiers divers, téléphone portable, etc.) doivent être déposés dans la salle d'examen près des surveillants.

Le non-respect de ces règles, lorsqu'il est constaté, peut entraîner la nullité de l'épreuve d'examen.

Fraude ou tentative de fraude

Tout candidat qui sera surpris à communiquer ou à frauder pendant l'examen sera immédiatement exclu de la salle d'examen et sa copie collectée, dans le cas des épreuves écrites.

Une salle d'examen ne doit jamais rester, ne serait-ce qu'un instant, sans surveillance.

Les surveillants de salle doivent se déplacer régulièrement dans la salle et exercer une surveillance effective.

Un procès-verbal est requis du Président du Jury ou du Responsable de la surveillance, en cas d'incident, d'anomalie ou de violation de la réglementation.

Listes d'émargement

Des listes d'émargement sont à faire signer par chaque candidat avant l'épreuve.

Les listes émargées sont rassemblées et retournées à la Direction de Cinémagis en même temps que les copies à corriger, les grilles d'évaluation des épreuves pratiques, revêtues de la signature du Responsable de la surveillance.

L'absence du candidat

L'absence non justifiée d'un candidat est considérée comme un abandon.

Sur demande écrite du Responsable de Formation, une absence ayant pour cause la survenance d'un cas de force majeure peut donner lieu à une nouvelle soutenance sur décision du Jury.

Le redoublement

Les stagiaires ayant échoué partiellement ou totalement aux épreuves du titre d'Assistant.e caméra cinéma ont la possibilité de se présenter une seconde fois lors de la session suivante.

En cas d'un nouvel échec, l'autorisation de soutenir une 3ème fois l'épreuve n'est pas acceptée.

Validation du titre

Le jury de délivrance globale du titre

Le président du jury de délivrance globale du titre est un professionnel extérieur à Cinémagis.

Le jury de délivrance globale du titre est composé de :

- 1 Président – un professionnel
- 4 professionnels dans le domaine de spécialité
- +
- Olivier, Poujaud, directeur de Cinémagis

Le jury de délivrance globale du titre a pour mission :

- d'entériner les résultats des candidats aux épreuves composant la certification,
- de statuer sur la délivrance éventuelle du titre aux candidats selon les compétences acquises par ces derniers
- de traiter le cas des absents et redoublants,
- de traiter l'ensemble des réclamations portées à sa connaissance.

La délivrance des titres et attestations

Une attestation de réussite aux épreuves du titre d'Assistant.e caméra cinéma est délivrée aux stagiaires par Cinémagis et est envoyée aux candidats en attendant la délivrance du diplôme par Cinémagis.

Les titulaires qui demandent une attestation n'en recevront qu'une seule.

Les stagiaires ayant obtenu un titre reçoivent un diplôme. Ce diplôme n'est délivré qu'une fois par Cinémagis.

CINEMAGIS

109 rue Achard 33 300 BORDEAUX
06 29 49 49 00
info@cinemagis.fr

CINEMAGIS PROVENCE

37 rue Guibal 13 003 MARSEILLE
04 65 95 53 57
administration-provence@cinemagis.fr